

CONDITIONS GENERALES

1 – Démarches administratives

L'élève mandate l'école de conduite pour accomplir en son nom et place toutes les démarches et formalités nécessaires auprès de l'administration en vue de l'enregistrement de sa demande de permis de conduire. L'élève est avisé par l'école de conduite de la liste des documents à fournir pour constituer son dossier et est informé qu'il a un mois maximum pour le compléter. L'école de conduite s'engage à transmettre le dossier complet dans les meilleurs délais.

En cas de transfert d'auto-école, l'élève s'engage à nous transmettre les informations exactes concernant ses examens précédents (nombre de passage, date d'obtention). En cas d'omission ou d'erreur de l'élève, l'auto-école ne saurait être tenue pour responsable des conséquences que cela entraînerait.

2 – Evaluation de départ

Conformément à la réglementation en vigueur, l'école de conduite procède à une évaluation du niveau de l'élève avant la signature du contrat. Cette évaluation permet de donner une estimation du nombre d'heures minimales nécessaires à la formation pratique (20 heures minimum).

3 – Durée du contrat

La durée maximale du contrat est indiquée au recto. En cas de dépassement de la durée du présent contrat, ce dernier peut être reconduit pour une durée de trois mois supplémentaires moyennant un règlement de 98 euros. La date de début de reconduction du présent contrat prendra effet à réception du règlement de ces frais de prolongation.

4 – Tarifs

Le tarif de la prestation est mentionné au recto et les prestations comprises dans les forfaits, traditionnels ou en stage, ne sont pas révisibles en cours de formation.

Les prestations supplémentaires non comprises dans les forfaits de base, traditionnels ou en stage, seront réglées au tarif en vigueur le jour de leur réservation sans qu'il soit besoin de faire un nouveau contrat.

L'élève reconnaît, par le présent contrat, qu'en aucun cas un complément de formation, à savoir des heures complémentaires, ne peuvent faire partie du présent contrat.

L'école de conduite déclare ne pas avoir souscrit un dispositif de garantie financière permettant le remboursement des sommes trop perçues en cas de défaillance de l'établissement (clause non valable pour les formations dans le cadre du prêt à 1 € par jour).

En cas de changement de formation, des frais administratifs seront facturés au tarif en vigueur.

5 - Séances ou leçons annulées

Sauf motif légitime dûment justifié, toute leçon ou cours non décommandé(e) par l'élève au moins 48 heures ouvrable à l'avance sera du(e) et facturé(e).

L'élève a la possibilité de consulter ses rendez-vous sur son espace en ligne : monespace.marietton.com

Sauf motif légitime dûment justifié (notamment dans tous les cas où la sécurité ne pourrait être assurée), toute leçon ou cours décommandé(e) par l'école de conduite moins de 48 heures ouvrable à l'avance donnera lieu à un remboursement ou un report au choix de l'élève et le versement d'une indemnité égale à la valeur de la prestation souscrite.

En cas de changement de date de stage (dans le mois qui précède la semaine de stage pour les stages d'une semaine ou les formations transfert et dans les 15 jours ouvrables pour les formations d'une journée), ou de résiliation du contrat du fait de l'élève, des frais d'annulation seront facturés.

6 - Résiliation / Changement de formation

Le présent contrat sera résilié de plein droit par l'établissement si :

-un (1) mois après une mise en demeure, le prix ou l'acompte dû reste impayé ;

-du fait de l'élève, au terme de la validité du contrat, les heures de formation prévues au présent contrat n'ont pas toutes été effectuées ;

-sans sommation, en cas d'incorrection, d'attitude agressive, de violence verbale et/ou physique, plus généralement tout comportement susceptible de constituer une infraction pénale, envers un inspecteur, un membre et/ou un personnel de l'auto-école.

En cas de résiliation, l'acompte ou le solde sera restitué à l'élève au prorata des prestations consommées.

L'élève a la possibilité de rompre le présent contrat à tout moment.

Toute résiliation par l'une ou l'autre des parties entraînera le règlement des sommes restant dues par l'élève pour les leçons déjà consommées et la restitution par l'école de conduite de tous les documents nécessaires à la poursuite de la formation de l'élève.

En cas de changement de formation, si l'élève souhaite basculer sur notre offre classique, il devra régler la différence de tarif entre ces deux offres.

OBLIGATIONS DE L'ÉCOLE DE CONDUITE

7 – Livret d'apprentissage

L'école de conduite fournit un livret d'apprentissage et le fait valider par l'administration en même temps que le dossier d'examen. La formation pratique ne peut commencer qu'une fois cette validation effectuée. Ce livret est remis à l'élève, en toute propriété, au plus tard au début de la formation pratique. L'élève doit prendre connaissance de son contenu et le tenir à jour sous le contrôle de l'enseignant.

8 – Qualité de la formation

Programme : l'école de conduite s'engage à délivrer une formation conforme aux objectifs contenus dans le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC) et énumérés dans les quatre étapes de formation du livret d'apprentissage.

Moyens : l'école de conduite s'engage à mettre en œuvre toutes les compétences et moyens nécessaires pour que l'élève atteigne le niveau de performance requis. Les cours théoriques, les cours pratiques et les examens blancs seront exclusivement conduits par des personnes titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité correspondant à la catégorie enseignée.

Déroulement : L'école de conduite fournit à l'élève une formation tant théorique que pratique. Le nombre d'heures minimum que l'enseignement, suite à l'évaluation initiale, estime nécessaire à une bonne formation est communiqué à l'élève. La répartition entre les heures de formation théorique dispensées dans les locaux de l'école de conduite et les heures de formation pratique au cours desquelles l'élève est amené à conduire est précisée à l'élève. Le calendrier prévisionnel des séances de formation est établi par l'école de conduite en concertation avec l'élève et lui est communiqué.

Chaque séance donne lieu à une évaluation. L'enseignant tient l'élève informé de la progression de sa formation.

Exemple pour une leçon de conduite :

5mn : définition des objectifs en se référant au livret d'apprentissage

45 à 50mn : conduite effective pour travailler les objectifs définis et évaluer les apprentissages

5 à 10mn : bilan et commentaires pédagogiques incluant la validation des objectifs et les annotations sur le livret d'apprentissage et la fiche de suivi

9 – Contrôle des élèves mineurs

L'enseignant s'engage à contrôler la présence de l'élève aux séances prévues et à avertir le représentant légal en cas d'absence.

OBLIGATIONS DE L'ÉLÈVE

10 – Règlement des sommes dues

L'élève est tenu de régler à l'enseignant les sommes dues conformément au mode de règlement choisi. Sauf accord particulier, le solde des leçons de conduire se fait à leur réservation et dix jours avant pour tout accompagnement à un examen.

11 – Respect du calendrier

L'élève est tenu de respecter le calendrier prévisionnel de formation. Une copie des rendez-vous lui est remise lors de chaque programmation au bureau et est aussi disponible sur l'espace client.

12 – Accompagnement aux examens

Sauf motif légitime dûment justifié, si l'élève décide de ne pas se présenter à un examen, il devra en avertir l'enseignant au minimum 10 jours ouvrables à l'avance sous peine de perdre les frais afférents à cet accompagnement.

Sauf motif légitime dûment justifié, si l'auto-école décide de ne pas présenter l'élève à un examen, elle devra en avertir ce dernier au minimum deux jours ouvrables à l'avance sous peine de devoir lui restituer les frais afférents à cet accompagnement, ainsi que le versement d'une indemnité égale à la valeur de la prestation souscrite.

La présentation à l'examen se fera lorsque l'élève aura atteint le niveau requis. Il est précisé toutefois que les retards d'enregistrement des dossiers par l'ANTS (délai moyen de 3 à 8 semaines), les absences éventuelles d'examineurs, intempéries, allongement par l'administration des délais pour présenter l'élève aux examens, ou toutes autres causes indépendantes de la volonté de l'enseignant qui empêcheraient soit la formation, soit le déroulement des épreuves des examens ci-dessus indiqués, ne pourront en aucun cas engager la responsabilité de l'enseignant et de l'école de conduite.

13 – En cas d'échec aux examens

En cas d'échec à l'examen théorique, la représentation au dit examen peut se faire dans l'agence d'inscription après la réussite à deux examens blancs programmés en agence, ou après la réussite à cinq examens blancs (au minimum) sur notre site internet. Concernant ces examens blancs, une correction est mise à disposition de l'élève.

En cas d'échec à l'examen pratique, l'établissement assure la ou les présentations suivantes, sauf désistement de l'élève, avec, au préalable, une évaluation du niveau de l'élève, assisté éventuellement par un parent, de façon à déterminer les points négatifs de sa conduite et voir le volume de formation nécessaire avant la prochaine représentation, afin de lui permettre d'acquérir un comportement sécuritaire et revoir le niveau d'exigence du permis de conduire.

14-Médiation des litiges de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par **Marietton**.

Le médiateur « droit de la consommation » ainsi proposé est : MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint :

- Par voie électronique : contact@medicys.fr

- Par voie postale : MEDICYS – Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice – 73 boulevard de Clichy – 75009 PARIS.

-CG du 16/05/2018-



TARIFS AUTO-ECOLE MARIETTON

au 1er juillet 2017

Une note est remise au client lors de chaque paiement pour toutes les prestations indiquées ci-dessous.

I-Nos formations au permis voiture catégories B, AAC et Supervisée

1/Nos tarifs à l'unité

Frais administratifs	245 € TTC
Fournitures pédagogiques	25 € TTC
Malette pédagogique	50 € TTC
Connexion code en ligne (valable 3 mois jusqu'au 1er passage à l'examen de code)	39 € TTC
Package code* (valable 3 mois) : 3 journées de formation avec un moniteur (24h)+cours de code et tests en agence en illimité+ frais de gestion relatifs au 1er passage à l'examen de code. <u>Attention:</u> les frais de gestion relatifs au 1er passage à l'examen de code ne comprennent pas la redevance dont l'élève doit s'acquitter auprès des services agréés,	198 € TTC
Package code supplémentaire : 1 journée de formation complémentaire au code avec un moniteur (8h)+ les frais de gestion relatif à un seul passage à l'examen de code+ le droit de passage pour un seul examen (restitué à l'Etat)	116 € TTC
Prolongation du contrat pour 3 mois supplémentaires	98 € TTC
Frais d'annulation-réservation de dates de stage	145 € TTC
Frais de changement de formation	68 € TTC
Une journée de formation au code de la route avec un moniteur (8h)	80 € TTC
Test d'évaluation de départ: test informatique d'une durée de 30 minutes environ	49 € TTC
Heure de leçon de conduite sur route (60 minutes)	49 € TTC
Examen blanc à monplaisir (2 élèves, 30 minutes de conduite effective pour chacun)	49 € TTC
Séance de cours de conduite sur circuit fermé (demi-journée) soit 2h de conduite effective	112 € TTC
Frais d'accompagnement à l'examen pratique (conduite) (mise à disposition d'un véhicule et d'un moniteur. Ces frais ne comprennent pas le déplacement sur le lieu d'examen)	49 € TTC
Un rendez-vous pédagogique de 3h (avec la présence d'un accompagnateur): 1h de conduite à 49 euros et un rendez-vous de 2h en salle à 69 euros	118 € TTC
Un rendez-vous préalable de 2h de conduite (avec la présence d'un accompagnateur)	98 € TTC
Livret d'interrogation orale	5 € TTC
Stage de sensibilisation à la sécurité routière (récupération de points) de 2 jours (14h)	149 € TTC

* vendu uniquement dans le cadre de nos formations code et conduite

2/Nos formules voiture sans le code

	Formule Pas à Pas	Stage une semaine	2ème Stage une semaine	Permis express une semaine	Permis express 2 jours circuit
Frais administratifs	compris	compris	compris	compris	compris
Evaluation de départ	compris	compris	compris	compris	compris
Fournitures pédagogiques	compris	compris	compris	compris	compris
Validité du forfait	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois
Heures de formation pratique hors circulation	6 heures	8 heures	8 heures	8 heures	6 heures
Heures de formation pratique en circulation	15 heures	15 heures	15 heures	27 heures	29 heures
dont leçons hors stage		3 heures	3 heures	15 heures	
dont examen blanc				oui	oui
-heures d'écoute pédagogique: le stagiaire profite des explications données aux autres stagiaires durant la conduite	8 heures	20 heures	20 heures	20 heures	8 heures
Prise à domicile (hors formation à la journée et à la semaine)	compris				
Circuit d'entraînement	compris	compris	compris	compris	compris
Sortie routière thématique		compris	compris	compris	compris
Vérification avant départ sur internet	compris	compris	compris	compris	compris
1er accompagnement à l'examen pratique (mise à disposition d'un véhicule et d'un moniteur. Ne comprend pas le déplacement sur le lieu d'examen)	compris	compris	compris	compris	compris
Prix	1266 € TTC	1266 € TTC	1146 € TTC	1998 € TTC	1998 € TTC

* pour les personnes ayant échoué leur examen pratique dans une autre auto-école, le stage se découpe de la manière suivante:

33 h de formation pratique réparties de la façon suivante:

- 6h sur circuit privé, fermé à la circulation

- 15h en circulation

- 12h d'écoute pédagogique: le stagiaire profite des explications données aux autres stagiaires durant la conduite,

Prix: 1266 € TTC

2/Nos formules voiture code et conduite

	Permis Express 2 jours de circuit	Permis Express stage 1 semaine	Forfait pas à pas (20h)	Stage une semaine (20h)
Frais administratifs	compris	compris	compris	compris
Evaluation de départ	compris	compris	compris	compris
Fournitures pédagogiques	compris	compris	compris	compris
Malette pédagogique	compris	compris	compris	compris
Code en ligne				
Code en agences	3 mois	3 mois	3 mois	3 mois
Stage de code avec moniteur (3 jours soit 24h)	compris	compris	compris	compris
Validité du forfait conduite	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois
Heures de formation pratique hors circulation	6 heures	8 heures	6 heures	8 heures
Heures de formation pratique en circulation	29	27	29	27
dont leçons hors stage		15		15
dont examen blanc	compris	compris	compris	compris
-heures d'écoute pédagogique: le stagiaire profite des explications données aux autres stagiaires durant la conduite	8 heures	20 heures	8 heures	20 heures
Prise à domicile (hors formation à la journée et à la semaine)	compris	compris	compris	compris
Circuit d'entraînement	compris	compris	compris	compris
Sortie routière thématique		compris		compris
Vérification avant départ sur internet	compris	compris	compris	compris
Livret d'interrogation orale				
1er accompagnement à l'examen pratique (mise à disposition d'un véhicule et d'un moniteur. Ne comprend pas le déplacement sur le lieu d'examen)	compris	compris	compris	compris
Prix	2169 euros TTC		1479 euros TTC	1530 euros TTC *

* remise de 51 euros pour les périodes hors vacances scolaires

Pour les personnes ayant échoué leur examen pratique dans une autre auto-école, le stage se découpe de la manière suivante:

33 h de formation pratique réparties de la façon suivante:

- 6h sur circuit privé, fermé à la circulation

- 15h en circulation (dont 8h hors stage)

- 12h d'écoute pédagogique: le stagiaire profite des explications données aux autres stagiaires durant la conduite,

PRIX: 1530 euros

3/Notre formule code

Réservée aux personnes en situation d'annulation de permis et/ou en possession d'un permis étranger non convertible en France.

Frais administratifs	compris
Code en ligne	compris
Code en agences	compris
Stage de code avec moniteur (3 jours soit 24h)	compris
Malette pédagogique	compris
Prix	474 € TTC

4/Nos formules conduite accompagnée

	formule pas à pas sans le code	formule pas à pas avec le code	Stage une semaine avec le code	Stage une semaine sans le code
Frais administratifs	compris	compris	compris	compris
Evaluation de départ	compris	compris	compris	compris
Fournitures pédagogiques	compris	compris	compris	compris
Malette pédagogique		compris	compris	
Code en ligne				
Code en agences		3 mois	3 mois	
Stage de code avec moniteur		compris	compris	
validité du forfait conduite	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois
Heures de formation pratique hors circulation	6 heures	6 heures	8 heures	8 heures
Heures de formation pratique en circulation	15 heures	15 heures	15 heures	15 heures
dont leçons hors stage			3 heures	3 heures
dont examen blanc				
-heures d'écoute pédagogique: le stagiaire profite des explications données aux autres stagiaires durant la conduite	8 heures	8 heures	20 heures	20 heures
Rendez-vous préalable: 2h de conduite	compris	compris	compris	compris
Prise à domicile (hors formation à la journée et à la semaine)	compris	compris		
Circuit d'entraînement	compris	compris	compris	compris
Sortie routière thématique			compris	compris
Vérification avant départ sur internet	compris	compris	compris	compris
2 rendez-vous pédagogiques de 3h chacun avec la présence d'un accompagnateur réparties de la façon suivante: -1h de conduite en circulation -2h de théorie en salle				
1er accompagnement à l'examen pratique (mise à disposition d'un véhicule et d'un moniteur. Ne comprend pas le déplacement sur le lieu d'examen)				
Prix	1374 € TTC	1578 € TTC	1632 € TTC (en stage vacances scolaires)*	1374 € TTC

* remise de 54 euros pour les périodes hors vacances scolaires

4/Nos formules conduite supervisée

	formule pas à pas sans le code	formule pas à pas avec le code	Stage une semaine avec le code	Stage une semaine sans le code
Frais administratifs	compris	compris	compris	compris
Evaluation de départ	compris	compris	compris	compris
Fournitures pédagogiques	compris	compris	compris	compris
Malette pédagogique		compris	compris	
Code en ligne				
Code en agences		3 mois	3 mois	
Stage de code avec moniteur		compris	compris	
Validité du forfait conduite	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois
Heures de formation pratique hors circulation	6 heures	6 heures	8 heures	8 heures
Heures de formation pratique en circulation	15 heures	15 heures	15 heures	15 heures
dont leçons hors stage			3 heures	3 heures
dont examen blanc				
-heures d'écoute pédagogique: le stagiaire profite des explications données aux autres stagiaires durant la conduite	8 heures	8 heures	20 heures	20 heures
Rendez-vous préalable: 2h de conduite	compris	compris	compris	compris
Prise à domicile (hors formation à la journée et à la semaine)	compris	compris		
Circuit d'entraînement	compris	compris	compris	compris
Sortie routière thématique			compris	compris
Vérification avant départ sur internet	compris	compris	compris	compris
2h de bilan en fin de conduite supervisée	non compris	non compris	non compris	non compris
Examen blanc à monplaisir (2 élèves, 30 minutes de conduite effective pour chacun)	non compris	non compris	non compris	non compris
1er accompagnement à l'examen pratique (mise à disposition d'un véhicule et d'un moniteur. Ne comprend pas le déplacement sur le lieu d'examen)	compris	compris	compris	compris
Prix	1374 € TTC	1578 € TTC	1632 € TTC (en stage vacances scolaires)*	1374 € TTC

* remise de 54 euros pour les périodes hors vacances scolaires

II-Nos formations Deux Roues (catégories A, A1, A2, AM)

1/Nos tarifs à l'unité

Frais administratifs	245 € TTC
Fournitures pédagogiques	25 € TTC
Malette pédagogique	50 € TTC
Connexion code en ligne (valable 6 mois)	39 € TTC
Package code* (valable 3 mois) : 3 journées de formation avec un moniteur (24h)+cours de code et tests en agence en illimité+ frais de gestion relatifs au 1er passage à l'examen de code. <i>Attention:</i> les frais de gestion relatifs au 1er passage à l'examen de code ne comprennent pas la redevance dont l'élève doit s'acquitter auprès des services agréés,	198 € TTC
Package code supplémentaire : 1 journée de formation complémentaire au code avec un moniteur (8h)+ les frais de gestion relatif à un seul passage à l'examen de code+ le droit de passage pour un seul examen (restitué à l'Etat)	116 € TTC
Prolongation du contrat pour 3 mois supplémentaires	98 € TTC
Frais d'annulation-réservation de dates de stage	145 € TTC
Frais d'annulation-réservation de dates de stage pour la formation au permis AM	114 € TTC
Frais d'annulation-réservation de dates de stage pour la formation au pem 125 et à la passerelle	119 € TTC
Une journée de formation au code de la route avec un moniteur (8h)	80 € TTC
Frais d'accompagnement à l'examen pratique (plateau et circulation) (mise à disposition d'un véhicule et d'un moniteur. Ces frais ne comprennent pas le déplacement sur le lieu d'examen).	120 € TTC
Leçon pratique (collective) plateau ou circulation: catégories A1, A2 et A (par séance de 3h uniquement)	120 € TTC
Leçon pratique (individuelle) plateau ou circulation: catégories A1, A2 et A (par séance de 1h uniquement)	80 € TTC

* vendu uniquement dans le cadre de nos formations code et conduite

2/Nos formations au permis moto A1, A2

	formule progressive sans le code	formule progressive avec le code	Stage une semaine avec le code	Stage une semaine sans le code
Frais administratifs	compris	compris	compris	compris
Fournitures pédagogiques	compris	compris	compris	compris
Malette pédagogique	compris	compris	compris	compris
Vérifications avant départ sur internet	compris	compris	compris	compris
Fiches moto	compris	compris	compris	compris
Code en ligne	compris	compris	compris	compris
Code en agence	compris	3 mois	3 mois	compris
Stage de code avec moniteur	compris	compris	compris	compris
Leçons de formation sur plateau (évaluation de départ comprise)	9 ou 12h*	9 ou 12 h*	18h	18h
Leçons en circulation	12h	12h	12h	12h
1er accompagnement à l'examen pratique (plateau) (mise à disposition d'un véhicule et d'un moniteur. Ne comprend pas le déplacement sur le lieu d'examen)	compris	compris	compris	compris
1er accompagnement à l'examen pratique (circulation) (mise à disposition d'un véhicule et d'un moniteur. Ne comprend pas le déplacement sur le lieu d'examen)	compris	compris	compris	compris
Prix	594 € TTC (forfait 21h)	798 € TTC (forfait 21h)	1056 € TTC	858 € TTC
	633 € TTC (forfait 24h)	834 € TTC (forfait 21h)		

* 9h de leçons sur plateau pour la formule 21H et 12h pour la formule 24h

3/Nos autres formation Deux Roues (en stage d'une journée)

	Formation au permis AM (50cm3)	Formation passerelle (permis A2 vers A)	Formation pour la prise en main d'une 125 cm3
Durée de la formation	8h	7h	7h
Nombre d'heures théorique	1h	2h	2h
Nombre d'heures sur circuit	3h	2h	2h
Nombre d'heures en circulation	4h	3h	3h
Prix	228 € TTC	238 € TTC	238 € TTC